

INDE-FRANCE : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE EXCEPTIONNEL À CONFORTER

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Inde à Delhi, Calcutta, Chennai, Pondichéry et Bangalore

2 au 10 mars 2013

Une délégation du groupe interparlementaire France - Inde, conduite par son président, **M. François Marc**, et composée de **M. Gérard César**, **Mmes Valérie Létard et Patricia Schillinger**, s'est rendue en Inde du 2 au 10 mars 2013.

La délégation a rencontré de nombreuses personnalités politiques indiennes, dont le président du groupe d'amitié Inde-France de la Chambre haute, **M. Yashwant Sinha**, des représentants d'entreprises françaises et d'organisations non gouvernementales, etc. Lors de ces entretiens, elle a étudié en particulier les **thèmes** suivants :

- le contexte politique du pays ;
- le modèle de croissance indien dans un contexte budgétaire tendu ;
- les enjeux liés à l'eau et au développement du secteur agro-alimentaire (logistique, chaîne du froid...);
- la place des femmes dans la société démocratique indienne.



I. L'Inde face à ses défis

A – Des défis économiques à la mesure d'un sous-continent en expansion

L'Inde est un État fédéral bicaméral dont les 28 États (établis sur des bases essentiellement linguistiques) et 7 territoires (créés pour des raisons politiques ou historiques) connaissent des situations diverses et contrastées.

Néanmoins, elle fait face à des problèmes structurels globaux gigantesques, à la mesure d'un sous-continent en forte croissance démographique (d'ores et déjà 1,4 milliard d'habitants) : croissance ralentie, problèmes budgétaires, inflation, développement urbain, déficit en infrastructures...

• Un contexte économique tendu

Alors que le PIB indien progressait au rythme moyen de 8,5 % par an au cours de la décennie passée, la croissance a ralenti depuis 2010 pour atteindre sans doute 5,4 % au cours de l'année budgétaire 2012-2013, au plus bas niveau depuis dix ans, même si ce taux reste enviable pour les pays occidentaux... Ce ralentissement de l'économie indienne résulte à la fois de l'impact de la crise mondiale, notamment sur ses exportations, et d'un affaiblissement de la demande intérieure. Avec une forte dépendance énergétique (80 % de ses besoins en pétrole sont importés) et une dépréciation de la roupie face au dollar, l'Inde enregistrera en 2012-2013 un déficit commercial historique (plus de 10 % du PIB).

• **Une éclaircie en vue**

Des réformes d'ampleur sont cependant envisagées dans le triple objectif de diminuer le déficit public, stimuler l'investissement et réduire la vulnérabilité de l'Inde aux chocs extérieurs. Un guichet interministériel destiné à accélérer les autorisations pour les projets d'investissement importants a été mis en place pour faciliter l'ouverture aux investisseurs étrangers du secteur de la grande distribution, du capital des compagnies aériennes privées et des compagnies d'assurances.

Le FMI anticipe désormais une reprise de la croissance à 6 % en 2013-2014 qui progresserait pour atteindre 8 % à moyen terme.

B – Une Nation dans l'expectative

• **Un attentisme lié à un contexte préélectoral tendu**

Dans l'attente des prochaines élections, au printemps 2014, le rapport Ramsès 2013 parle d'un « gouvernement quasi paralysé », compte tenu d'une absence de consensus au sein même de la coalition parlementaire au pouvoir.

Les grands partis nationaux voient leurs places et pouvoirs s'éroder avec l'émiettement de la représentation politique, lié à la montée en puissance de partis régionaux, dont l'approche des problèmes est souvent locale -et parfois populiste- plus que nationale. Outre un certain déclin sur le terrain, les partis fédéraux doivent donc de plus en plus composer avec leurs partenaires au sein de coalitions fragilisées. Cette situation ralentit le processus décisionnel, quand elle ne le compromet pas.

Par ailleurs, des rivalités se sont fait jour au sein de la majorité comme de l'opposition. Le printemps 2014 constituera donc une étape essentielle sur le plan institutionnel et politique.

• **Un défi démocratique : la corruption** politique et administrative a atteint une ampleur dénoncée par les médias et par la population (le rapport Ramsès 2013 évoque une « crise de confiance entre la société civile et l'establishment politique »).

Le projet de loi de lutte contre la corruption s'enlise pourtant dans des méandres politiques dont l'issue est incertaine.

• **Un défi sociétal :** la prise de conscience du niveau élevé de **violences subies par les femmes et, parfois, les enfants.**

La délégation a été très impressionnée par le travail remarquable des ONG qui aident de nombreux enfants et femmes à faire valoir leurs droits, respecter leur intégrité, accéder à la santé et à l'éducation. En outre, le corpus juridique s'enrichit de textes de nature à renforcer la protection des femmes et des enfants.

La meilleure prise de conscience des problèmes par la classe politique et les médias devrait permettre une évolution des comportements.



Entretien avec M. Konijeti Rosaiah, Gouverneur du Tamil Nadu

II. Des relations franco-indiennes au beau fixe et fortes d'un immense potentiel de développement

A – Un partenariat relancé par la visite du Président de la République française en Inde (les 14 et 15 février 2013)

Le partenariat stratégique historique entre la France et l'Inde est « exceptionnel », comme l'ont souligné les deux parties lors de la visite présidentielle. Engagé en 1998, il prend un nouvel élan.

Toutes les personnalités rencontrées par la délégation ont souligné la réussite de cette première visite du Président de la République en Asie et se sont réjouis des perspectives qu'elle ouvrait. Il s'agit, en effet, de franchir de nouvelles étapes afin de renforcer nos échanges dans les domaines existants, mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives en vue de relations bilatérales fructueuses pour les deux pays.

Alors que la France et l'Inde entretiennent des relations politiques profondément et durablement constructives, notamment face

aux enjeux internationaux, la France n'arrive qu'au 15^{ème} rang des principaux partenaires de l'Inde, avec une part de marché de seulement 1 % en 2011. La confiance mutuelle devrait permettre de renforcer parallèlement les échanges économiques. Dans cet esprit, de nouvelles initiatives ont été lancées en vue de développer les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays, mais aussi les échanges culturels, académiques et les partenariats dans le domaine de la recherche.

B – Des besoins vitaux que l'expertise française peut contribuer à satisfaire

• **Des projets dans des secteurs clés** : sont stratégiques la défense, les infrastructures et le développement urbain durable (transports, énergie, notamment nucléaire, domaine spatial...), l'eau, l'agro-alimentaire et la chaîne du froid...

La délégation a étudié tout particulièrement ces deux derniers domaines :

- **les enjeux liés à la qualité de l'eau et à son accès** sont majeurs : avec 16 % de la population mondiale, l'Inde ne dispose que de 4 % des réserves d'eau douce. Cette ressource vitale est à l'origine de tensions et conflits, tant entre certains États indiens qu'avec des pays voisins. Elle conditionne la croissance, le développement tant urbain qu'agricole du pays, l'état sanitaire de ses habitants et son environnement.

L'expertise française dans ce secteur, à tous les niveaux (recherche amont comme celles conduites par l'Institut français de Pondichéry, stockage, traitement, assainissement, distribution...), constitue un réel atout. De nouveaux financements (des autorités publiques indiennes comme de la Banque mondiale), doivent permettre d'amplifier les partenariats et investissements.

- **l'agro-alimentaire et la chaîne du froid** constituent d'autres secteurs dans lesquels les besoins de l'Inde sont immenses : entre 30 et 50 % des denrées alimentaires sont perdues en raison du manque d'équipements et de logistique ! L'excellence des entreprises françaises devraient, là aussi, contribuer à les satisfaire.

• **Des partenariats pour construire l'avenir** : le développement des partenariats dans les domaines académiques et de la recherche constitue également une priorité clairement identifiée par les deux pays. La France doit ainsi

soutenir des programmes de bourses et des partenariats entre établissements indiens et français pour développer des accords interuniversitaires. Plusieurs accords sont en cours de négociation (mobilité, reconnaissance des diplômes) pour favoriser l'accueil d'étudiants indiens en France.

• **Des secteurs porteurs à encourager localement** : tel est le cas, par exemple, du tourisme à Pondichéry. La France y défend un projet d'aménagement d'une plage de sable et d'une marina ainsi que l'organisation d'une course internationale de grands voiliers au départ de la Rochelle...

• **Une stratégie d'implantation sur le marché indien aux effets vertueux** : il ne s'agit pas d'encourager les délocalisations, c'est-à-dire la production à l'étranger de biens destinés au marché intérieur français, mais bien de permettre aux entreprises françaises de produire en Inde, au coût de production local, des produits adaptés à la demande indienne.

C – Des obstacles à lever

Pour développer les relations économiques franco-indiennes, **la délégation estime souhaitable que certains problèmes soient résolus par les autorités indiennes.**

Les entreprises françaises ont notamment attiré son attention sur :

- le niveau élevé des **droits de douane**, en particulier dans les secteurs agro-alimentaire et automobile ;

- des obstacles juridiques à **l'accès au marché**. S'agissant, par exemple, de l'éventuelle ouverture du commerce de détail aux capitaux étrangers, nombre d'États indiens y sont opposés par crainte d'une suppression massive d'emplois dans ce pays où les petits commerces sont en effet extrêmement nombreux et pourvoyeurs d'emplois ;

- l'insuffisance des infrastructures : transports, accès et fiabilité de la ressource électrique, etc. ;

- les nombreux conflits liés aux acquisitions foncières, qui retardent les projets industriels d'importance ;

- certains problèmes de formation, de disponibilité et de forte rotation de la main d'œuvre.

• Les espoirs nés du futur accord de libre-échange avec l'Union européenne :

Depuis 2007, l'Inde et l'Union européenne se sont engagées dans un processus de négociation d'un accord de libre-échange.

Certains obstacles subsistent, en particulier s'agissant des investissements directs étrangers en Inde dans le secteur des assurances, des droits de douane et de la propriété intellectuelle sur les produits pharmaceutiques.

Néanmoins, on peut espérer que la conclusion de cet accord permettra d'aboutir à un doublement des échanges commerciaux d'ici à 2015, selon l'impact estimé de certaines études.

*
* *

La délégation remercie l'ensemble de ses interlocuteurs pour l'accueil extrêmement chaleureux et constructif qui lui a été réservé lors de cette mission.

Le groupe d'amitié forme le vœu, qu'à l'issue des élections législatives du printemps 2014, une délégation du Parlement indien puisse se rendre en France afin de poursuivre ces échanges fructueux et consolider la relation historique et stratégique entre les deux pays.

Composition de la délégation



M. François MARC
Président du groupe
Sénateur (SOC) du Finistère



M. Gérard CÉSAR
Vice-Président du groupe
Sénateur (UMP) de la Gironde



Mme Valérie LÉTARD
Vice-Présidente du groupe
Sénateur (UDI-UC) du Nord



Mme Patricia SCHILLINGER
Secrétaire du groupe
Sénateur (SOC) du Haut-Rhin

Pour en savoir plus : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_618.html